

Le Mans, le 24 janvier 2019

M. Julien Cristofoli
Secrétaire départemental SNUipp-FSU
Délégué du personnel
à
Mme. Patricia Galéazzi
Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la Sarthe

Objet : Préavis de grève à compter du mardi 5 février

Madame la Directrice Académique,

J'ai l'honneur de vous notifier les motifs qui conduisent notre organisation syndicale à envisager le dépôt d'un préavis de grève concernant les personnels enseignants et AESH/AVS/EVS/AED du premier degré des écoles publiques, des établissements spécialisés, (titulaires comme contractuel.les) de notre département à compter du mardi 5 février 2019 :

- opposition à votre intention de supprimer les seuils départementaux au mépris de tout dialogue social,
- opposition à la remise en cause du règlement départemental du mouvement,
- opposition à la mise en œuvre des « évaluations » CP et aux pressions exercées sur les enseignant.es,

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice Académique, mes respectueuses salutations.

Julien CRISTOFOLI



Secrétaire départemental du **SNUipp-FSU** de la Sarthe